

Tableau de bord VAE 2011

en Rhône-Alpes

Statistiques des Points Relais
Information Conseil et des valideurs



Préambule

Ce document rassemble des données relatives à l'organisation de la VAE en région Rhône-Alpes pour l'année 2011. Il a été élaboré, en collaboration avec l'Observatoire Régional Emploi Formation (OREF), dans le cadre des missions de la Cellule Ressource Régionale VAE placée sous l'égide du PRAO.

Parallèlement aux indicateurs définis au niveau national caractérisant l'activité des Points Relais Information Conseil (PRIC), des indicateurs statistiques communs à tous les valideurs ont été définis en fonction de leur capacité à permettre l'analyse au niveau régional du développement de la VAE, mais aussi en fonction des informations à disposition au sein des organismes de validation.

Ce bilan réalisé à partir de données concernant l'année civile 2011 ne peut être interprété comme le parcours des candidats qui effectueraient la totalité de la démarche sur la même année : le rythme d'enchaînement des étapes varie selon les candidats (ex : étape de recevabilité réalisée en 2011 mais présentation au jury en 2012...) et certaines étapes restent facultatives (accompagnement).

Analyse des parcours VAE

Au delà des statistiques produites par année civile, les membres de la commission VAE du CCREFP ont souhaité que le PRAO et les certificateurs « trouvent les moyens d'assurer une traçabilité du parcours d'un individu dans la VAE afin d'avoir des statistiques sur l'ensemble de la démarche ».

Les exports des valideurs publics vers une base régionale consolidée ont permis une analyse des parcours des candidats rhônalpins à la VAE. Les résultats de recevabilité et de validation ainsi que les délais entre chaque étape de la démarche ont pu être croisés avec la typologie des publics, pour chaque valideur.

Ces données ont fait l'objet de traitements statistiques de la part de l'Observatoire Régional Emploi Formation (OREF) en lien avec le Service Etudes, Statistiques et Evaluation (SESE) de la Direccte. Les résultats de l'étude sont disponibles sur www.prao.org et sur <http://www.rhone-alpes.travail.gouv.fr/>

Aujourd'hui un travail est mené pour **enrichir la base de données régionales** avec de nouvelles données (accompagnement des demandeurs d'emploi, passages en jury successifs suite à validation partielle et résultats délivrés...). L'étude sur les parcours des candidats 2010-2011-2012 pourra alors être actualisée et enrichie.

En parallèle, deux études plus qualitatives viendront enrichir ce travail statistique en 2013:

- une étude sur la valorisation de la VAE après une validation totale ;
- un état des lieux des mises en œuvre du post-jury en cas de validation partielle.



Sommaire

Les chiffres clés	p.4
L'information conseil des PRIC	p. 5
Note introductive	p. 6
L'information VAE	p. 7
Le conseil VAE	p. 8
Les caractéristiques des personnes reçues en entretien conseil.....	p. 9
L'orientation à l'issue de l'entretien conseil.....	p. 11
La démarche de VAE chez les valideurs	p. 12
L'accueil et la recevabilité	p. 13
Le jury et l'accompagnement VAE	p. 15
Les certifications délivrées	p. 17
La typologie des publics présentés en jury	p. 20
L'organisation des jurys	p. 23

Chiffres clés 2011

▶ Information

112 PRIC dont
108 PRIC actifs

10 052 personnes informées

L'information collective est la modalité privilégiée par le réseau d'information conseil
807 réunions d'information collective

▶ Conseil

4 524 personnes conseillées

Caractéristiques des personnes

66% de **femmes**

49% salariés

76% ont un niveau de formation inférieur au niveau III

▶ Démarche de VAE chez les valideurs

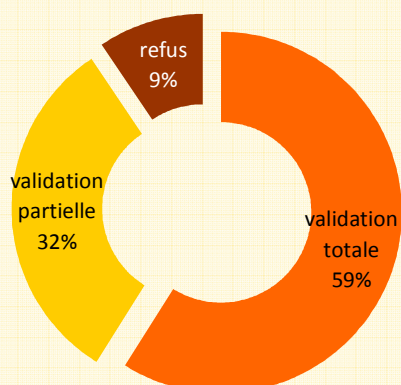
6 844 dossiers de recevabilité déposés (88% recevabilité positive)

4 808 personnes présentées en jury

1 746 personnes accompagnées

données hors affaires sanitaires et sociales et université St-Etienne

Résultats de jury



Certifications les plus demandées* :

Diplôme d'Etat d'Aide Soignant : **715** dossiers de recevabilité déposés

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale : **518**

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture : **257**

CAP Petite Enfance : **214**

*L'information n'est pas disponible pour le DAVA de Grenoble, l'université Pierre Mendès France Grenoble 2, INSA Lyon, ENISE, ENSSIB et Forma Plus 3B.

L'information conseil des PRIC

L'information conseil VAE

Mis en place depuis 2003, dans le cadre du protocole d'accord régional sur la VAE, le service d'information conseil sur la VAE vise plusieurs objectifs :

- répondre au nombre important de personnes en recherche d'informations sur le sujet et faire connaître largement le dispositif ;
- prendre en compte la diversité et la complexité des situations des personnes accueillies ;
- répondre à la nécessité de la neutralité par rapport à l'offre de certifications ;
- envisager d'autres alternatives lorsque la VAE n'est pas possible.

Le dispositif d'information conseil relève depuis le 1^{er} janvier 2006 (décentralisation), de la compétence du Conseil Régional. Il est en Rhône-Alpes organisé et animé en concertation avec l'Etat et les Partenaires sociaux réunis au sein du PRAO.

Fin 2007, ce dispositif d'information conseil a évolué et s'est scindé en deux groupes de structures :

- des structures labellisées pour assurer une information approfondie et un conseil individualisé sur la VAE : les Points Relais Information Conseil VAE (PRIC),
- des structures d'Accueil Information Orientation (AIO) engagées précédemment dans le dispositif et qui ont vocation à poursuivre leur investissement au niveau de l'information des publics sur les territoires : les Points Relais Information VAE (PRI).

Les chiffres présentés dans ce document sont issus d'une base de données régionale commune à l'ensemble des PRIC et des PRI de Rhône-Alpes.

➡ Depuis sa création, le réseau d'information conseil en VAE a informé plus de **80 000 personnes** et conseillé plus de **37 000 personnes**.

Le service d'information-conseil en VAE de Rhône-Alpes comprend en 2011 :

▶ **112 Points Relais d'Information Conseil (PRIC), dont 108 PRIC actifs***
sur l'ensemble du territoire rhônalpin organisés en :

▶ **27 Relais Territoriaux d'Information Conseil**

En 2010, 90% des PRIC labellisés ont été actifs sur la période, c'est-à-dire ont fait remonter au moins une information ou un conseil VAE sur l'année.

En 2011, 96% des PRIC labellisés ont eu une activité VAE.

▶ **A noter**

24 Points Relais Information ont fait remonter une activité d'information sur l'année 2011.

L'information VAE

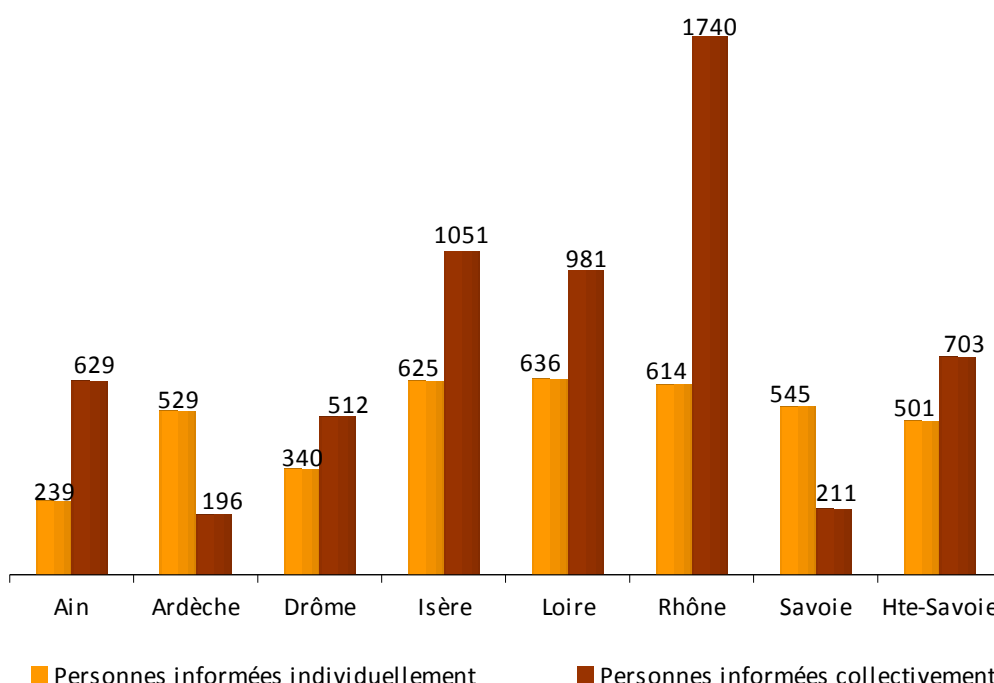
► Nombre de personnes informées : 10 052

Après une diminution d'activité constatée en 2007 et 2008 suite à la réorganisation du dispositif d'information conseil, le nombre de personnes s'étant informées au sein du réseau d'information ne cesse d'augmenter : +10% par rapport à 2010.

➡ A noter :

Le nombre maximum de personnes informées sur la VAE pour une structure est de 573, le minimum 2 et la moyenne par structure est de 78 personnes informées sur la VAE pour l'année 2011.

► Répartition du nombre de personnes informées collectivement ou individuellement par département



La modalité collective est aujourd'hui la modalité privilégiée par le réseau d'information conseil pour l'information des publics. Il est à noter que la modalité individuelle d'information est plus importante au sein de certains territoires : Ardèche et Savoie.

Attention, l'activité d'information n'est pas renseignée de la même manière dans toutes les structures : certaines ne notent que les personnes venues physiquement dans la structure, d'autres comptabilisent les appels également.

► Réunions d'information collective organisées par le réseau sur l'année 2011

	2010	2011
Rhône-Alpes	643	807

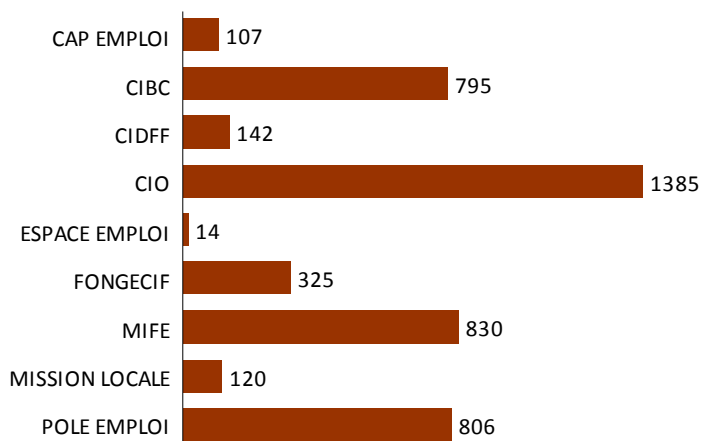
La moyenne régionale pour 2011 est de 67 réunions par mois, chiffre identique à l'année précédente.

Le conseil VAE

► Nombre de personnes conseillées sur la VAE au sein d'un PRIC : 4 524

Le nombre de personnes conseillées au sein d'un PRIC a augmenté entre 2010 et 2011 à hauteur de 8%.
En moyenne, 377 personnes sont reçues en entretien conseil mensuellement dans le cadre d'un conseil en VAE.

► Nombre de personnes conseillées par réseau



► Moyenne par site du nombre de personnes conseillées en fonction du réseau

Réseau	Nombre moyen de conseils par site*
CAP EMPLOI	54
CIBC	44
CIDFF	24
CIO	43
ESPACE EMPLOI	14
FONGECIF	23
MIFE	59
MISSION LOCALE	30
POLE EMPLOI	38

* PRIC actif

La durée moyenne d'un conseil VAE est d'1h30, avec de fortes variations d'une personne à une autre : la durée d'un conseil VAE est comprise entre 30 minutes et 8h30.

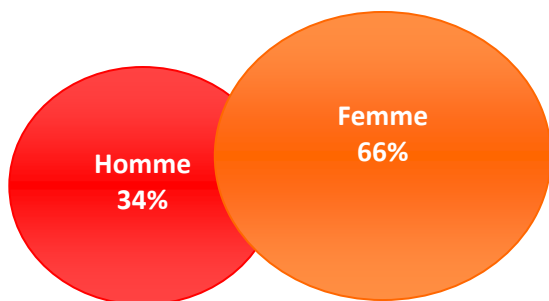
8% des conseils ont une durée de 3 heures.

87% des conseils ont une durée inférieure à 3 heures.

4% des conseils durent plus de 3 heures.

Les caractéristiques des personnes reçues en entretien conseil

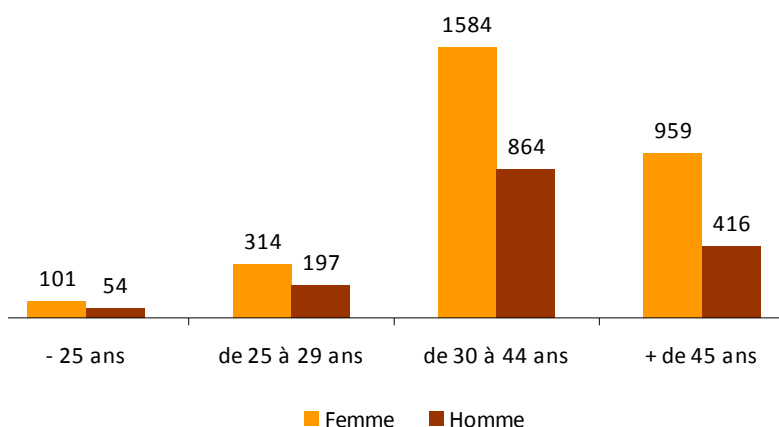
► Répartition par sexe



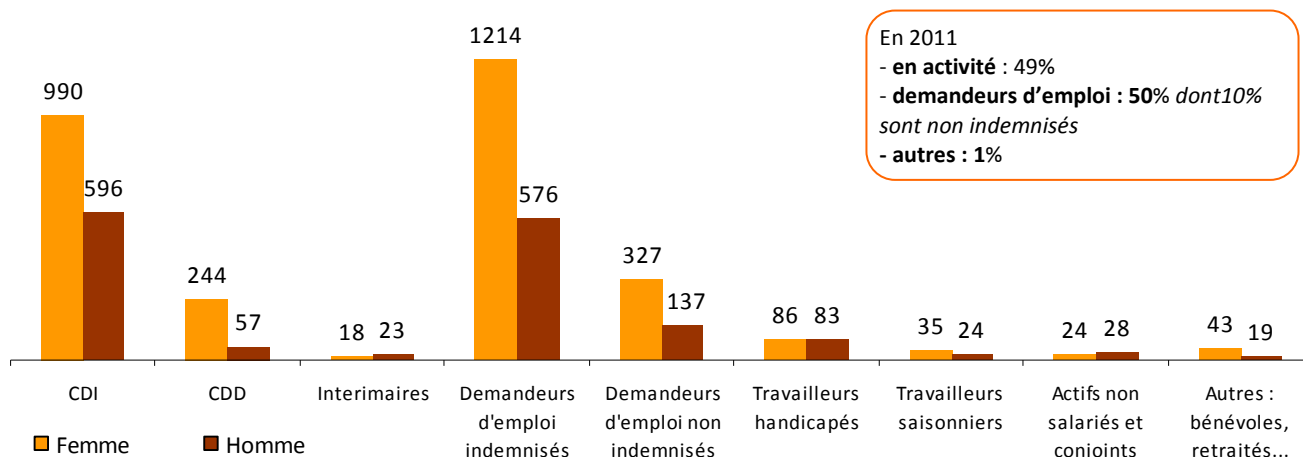
Le public féminin reste majoritaire au niveau du dispositif de conseil en VAE et cette tendance se confirme également au niveau des statistiques des organismes valideurs puisqu'en 2011, il a représenté 74% des candidats présentés en jury. Le poids du secteur sanitaire et social dans la demande de VAE explique en grande partie cette féminisation du dispositif.

► Répartition par âge et sexe

Les femmes sont en moyenne deux fois plus représentées que les hommes sur l'ensemble des classes d'âge. La part des 30-44 ans est largement majoritaire, suivie par les personnes de 45 ans et plus (27% du public) ce qui correspond à une légère progression par rapport à 2007 et 2006.

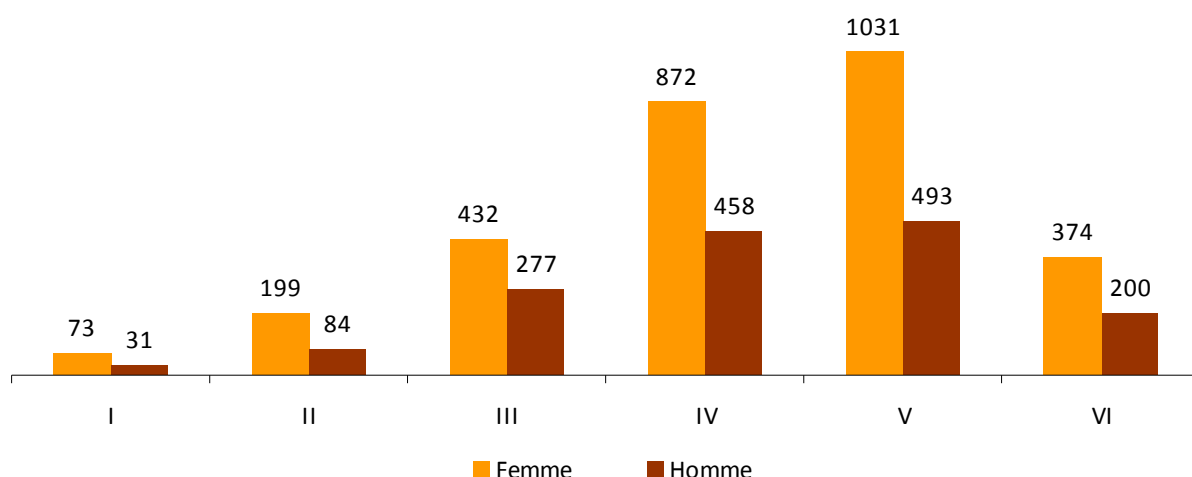


► Situation au regard de l'emploi par sexe



Les chiffres sont à rapprocher de la proportion de demandeurs d'emploi qui s'engagent effectivement dans un parcours VAE : en 2011, 24% des personnes présentées en jury de VAE en Rhône Alpes étaient des demandeurs d'emploi et 73% en activité.

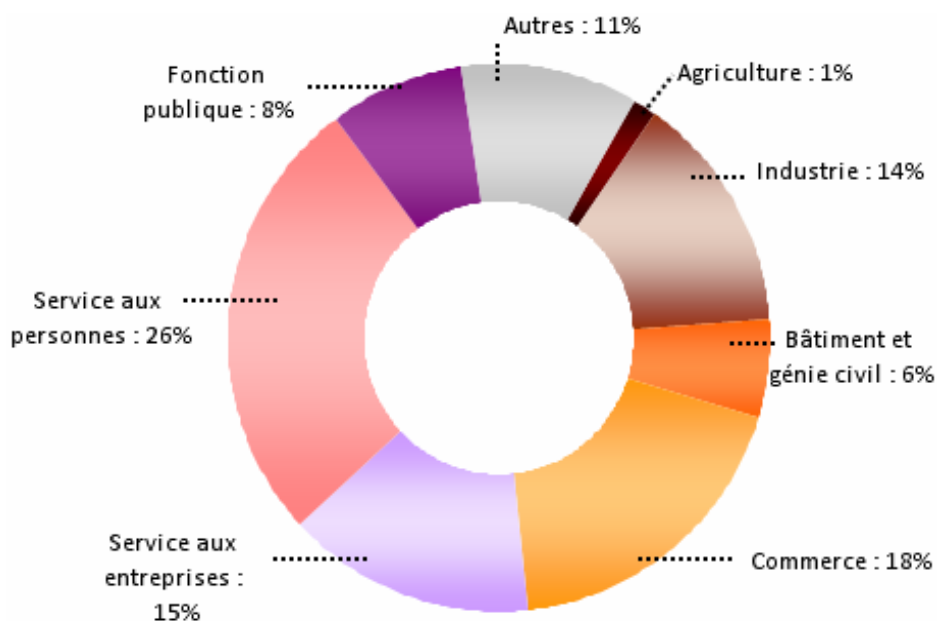
► Répartition par niveau de formation et par sexe



76% des personnes accueillies ont un niveau d'études inférieur au niveau III (Bac+2) :

- 13% n'ont aucun diplôme
- 34% ont un niveau V
- 29% possèdent le Baccalauréat ou un titre équivalent.

► Répartition par secteur d'activité des personnes reçues



Le secteur des services et notamment celui aux personnes est largement représenté dans le public conseillé au sein d'un PRIC. Ces chiffres peuvent être rapprochés de ceux des certificateurs puisque les certifications les plus demandées par la VAE (Aide-soignant, Auxiliaire de vie sociale, Auxiliaire de puériculture, CAP Petite Enfance) concernent ce secteur d'activité.

L'orientation des personnes à l'issue de l'entretien conseil

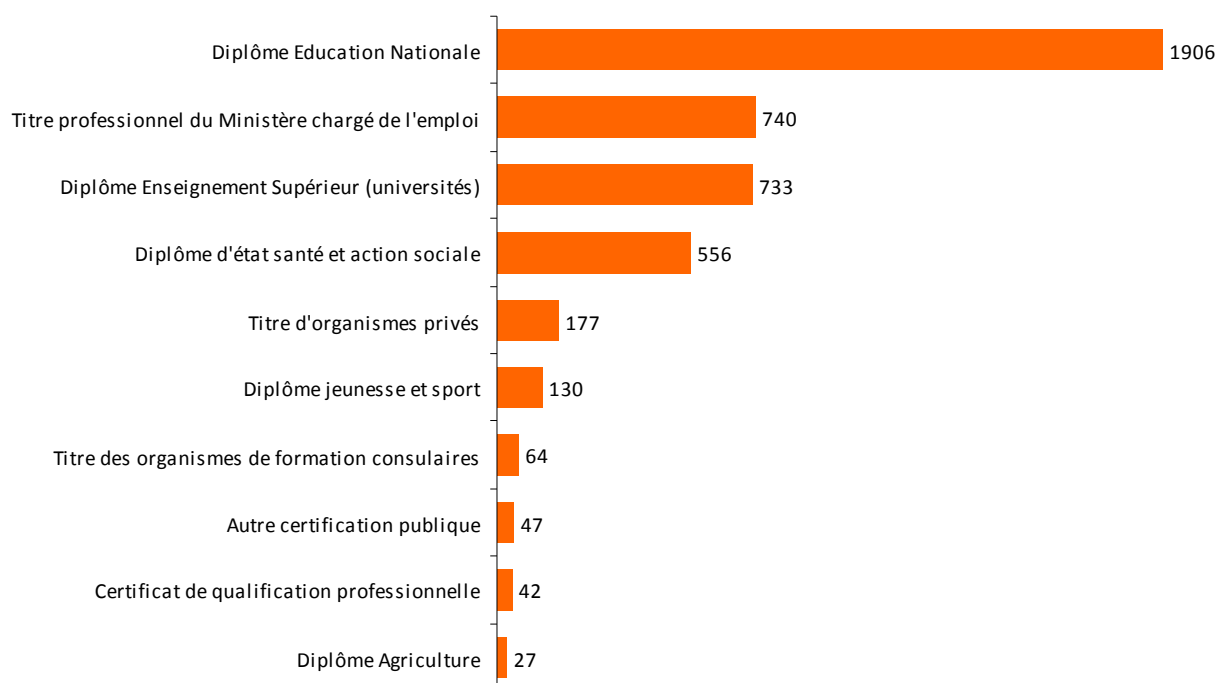
► Types de conclusion à l'issue de l'entretien conseil

	Orientation vers la VAE	Bilan de compétence	Formation	Abandon	Service non terminé
Total	68 %	3 %	14 %	4 %	11 %

68% des personnes confirment leur orientation vers la VAE à l'issue de l'entretien conseil.

« Abandon » peut signifier que la personne renonce ou reporte sa démarche de VAE, du fait d'un changement de situation, parce qu'elle a préféré d'abord effectuer des recherches d'emploi, parce qu'il n'y avait pas de certification correspondant à son expérience, ou parce que le dispositif de VAE était inadapté à sa situation.

► Certifications ciblées après l'entretien conseil



La démarche de VAE chez les valideurs

L'accueil et la recevabilité

➡ Depuis 2004, le nombre de structures fournissant leurs données relatives à la VAE augmente progressivement. L'activité des certificateurs privés a été progressivement intégrée à ce bilan. Ainsi, il est déconseillé de faire des comparaisons globales entre les années. Ces chiffres reflètent une tendance générale de la VAE en Rhône-Alpes.

► Information et recevabilité chez les valideurs

	Nombre de contacts	Dossiers de recevabilité déposés	Dossiers déclarés recevables
Agriculture	155	100	97
Education Nationale (2 ^{ndaire})	3 355	3 258	3 087
Enseignement supérieur	1 580	571	374
Travail-Emploi **	nr *	464	450
Affaires sanitaires et sociales	nr *	1 903	1 538
Jeunesse et sports	314	244	190
Certificateurs privés	435	304	271
Total	5 839	6 844	6 007

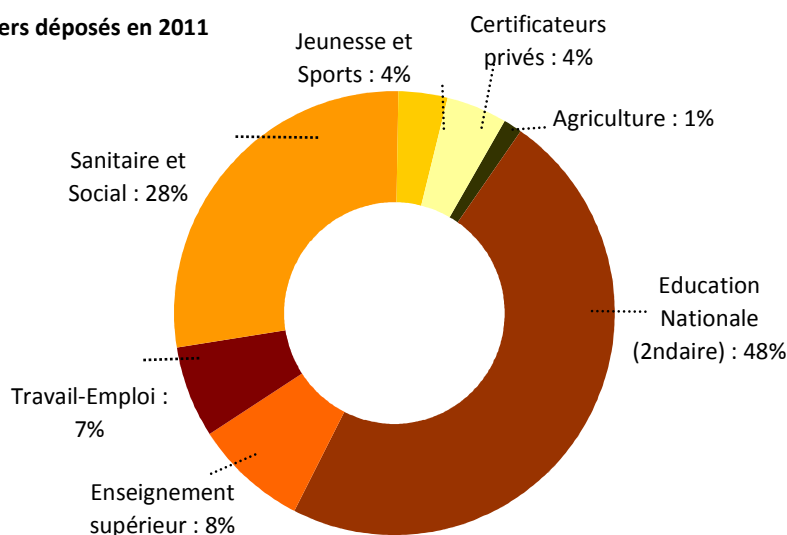
* nr : non renseigné

** Les chiffres de la recevabilité du Ministère du Travail représentent l'activité de l'AFPA et des centres agréés par la Direccte en Rhône-Alpes.

On constate une baisse de la demande de VAE notamment pour l'enseignement supérieur. En effet, l'ensemble des universités rhônalpines n'a pas fourni de données pour 2011.

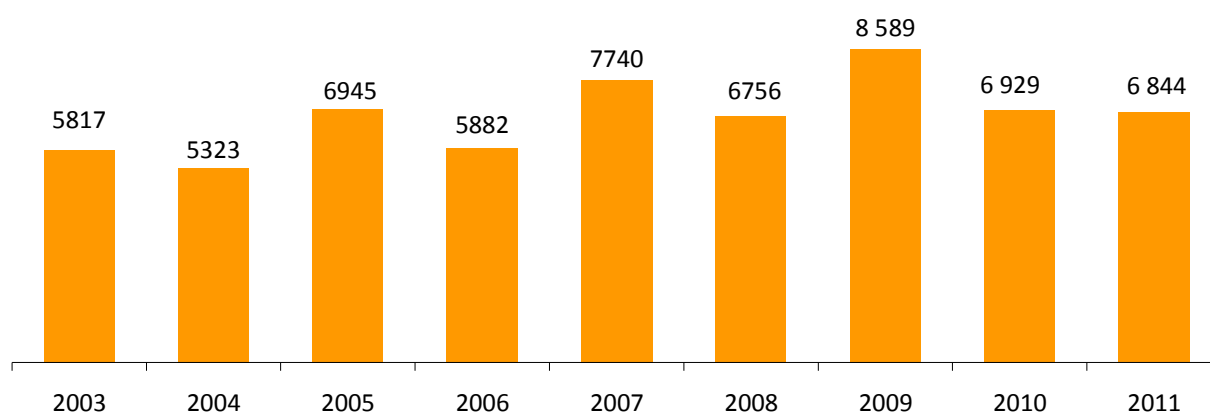
► Représentation des valideurs rhônalpins dans la demande de VAE

Dossiers déposés en 2011



En 2011, les trois quarts des dossiers de recevabilité ont été déposés auprès de l'Education Nationale ou auprès des Affaires Sanitaires et Sociales.

► Evolution du nombre de dossiers de recevabilité déposés



Le nombre de dossiers de recevabilité est globalement resté constant entre 2010 et 2011 pour l'ensemble des valideurs (6 929 en 2010).

En 2009 et 2010, la certification *Agent de prévention et de sécurité* a mobilisé un nombre important de candidats, ce qui explique la hausse significative constatée sur ces deux années.

► Certifications les plus demandées * :

- Diplôme d'Etat d'Aide Soignant (Sanitaire et Social) : 715 dossiers de recevabilité déposés
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (Sanitaire et Social) : 518
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (Sanitaire et Social) : 257
- CAP Petite Enfance (DAVA Lyon) : 214

*Nb : L'information n'est pas disponible pour le DAVA de Grenoble, l'université Pierre Mendès France Grenoble 2, certaines écoles de l'AGERA (INSA Lyon, ENISE,) et l'ENSSIB.

Le jury et l'accompagnement VAE

Lors du jury de validation, le candidat présente son dossier de validation, ou est appelé à faire une mise en situation. Les chiffres présentés ci-dessous concernent les premiers passages en jury, et ceux suite à une validation partielle.

Placée sous la responsabilité du service valideur, la prestation d'accompagnement a pour objectifs :

- de vérifier la faisabilité du projet de validation (correspondance entre expérience, projet professionnel et certifications visées...);
- d'apporter aux candidats qui le souhaitent une assistance méthodologique pour la préparation de l'acte de certification ;
- de dispenser un conseil pour la réalisation des préconisations du jury.

Certains valideurs délèguent la prestation d'accompagnement à des structures indépendantes ; c'est le cas des Affaires sanitaires et sociales, qui ne peuvent fournir de données sur cette prestation.

► Nombre de personnes présentées en jury et accompagnées

	Personnes présentées en jury	Personnes accompagnées	Part des personnes accompagnées parmi celles présentées en jury
Agriculture	73	56	77%
Education Nationale (2 nd aire)	1 985	1 137	57%
Enseignement supérieur	262	242 **	92%
Travail-Emploi ***	347	93	27%
Affaires sanitaires et sociales	1 839	nr*	-
Jeunesse et sports	103	62	60%
Certificateurs privés	199	156	78%
Total	4 808	1 746	-

* nr : non renseigné

** données partielles hors université de St-Etienne

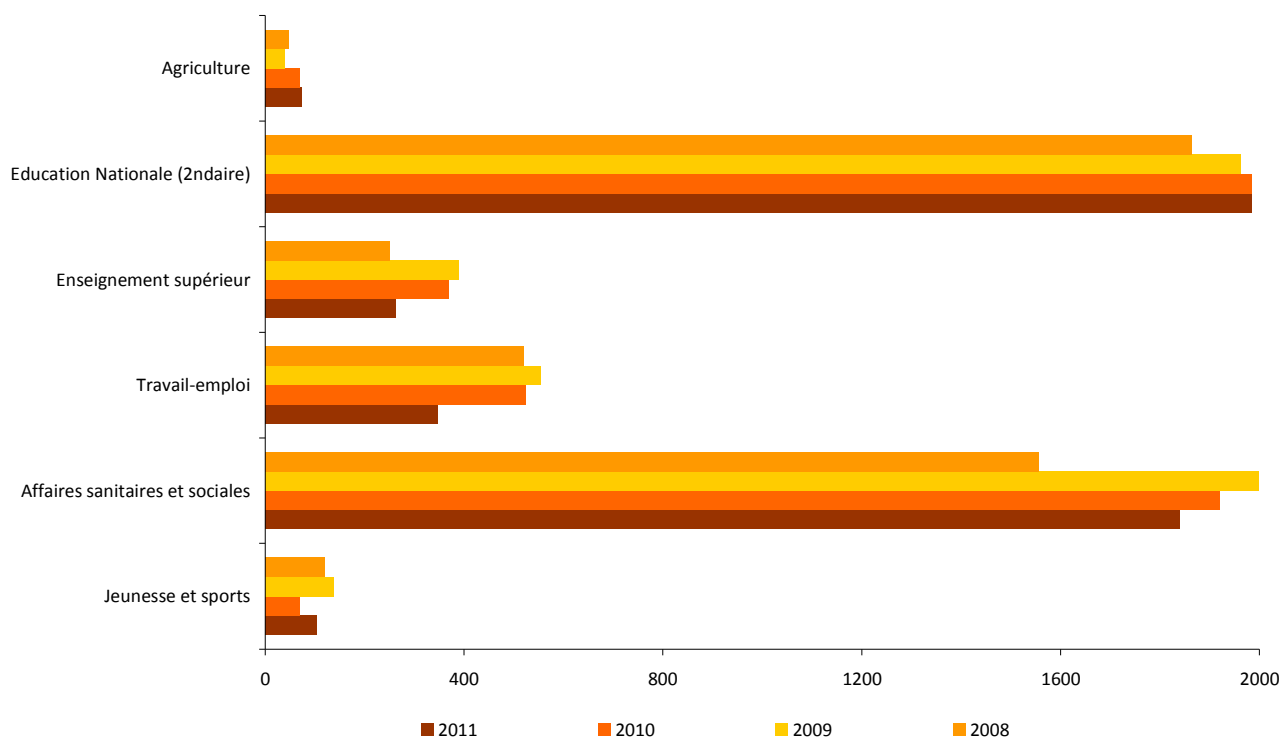
*** Les données relatives au Ministère du Travail ne représentent que l'activité de l'AFPA.

Les données comptabilisent le nombre de personnes accompagnées parmi celles qui ont été présentées en jury en 2011.

En 2011, le nombre de personnes présentées en jury est inférieur à celui constaté en 2010 et rejoint la tendance observée en 2008.

Il faut noter une diminution pour le Ministère de l'Emploi (-34%) et pour les Affaires sanitaires et sociales (-4%).

► Evolution du nombre de personnes présentées en jury de 2006 à 2011

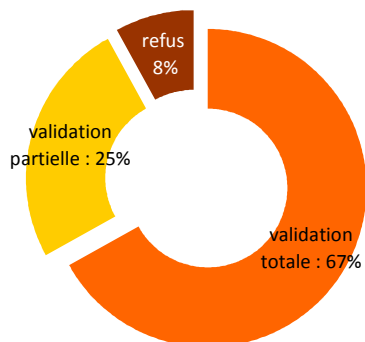


Les données des certificateurs privés n'étant pas fournies par le même nombre de structures d'une année sur l'autre, ces dernières n'apparaissent pas dans le graphique d'évolution.

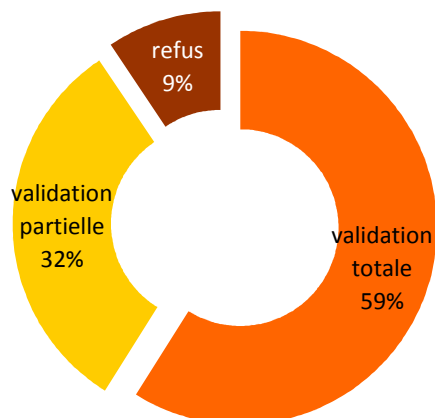
Les certifications délivrées

► Résultats de validation

Décisions à l'issue du jury 2010



Décisions à l'issue du jury 2011



2 789 dossiers ont été validés en totalité en 2011, contre 4 267 en 2010.

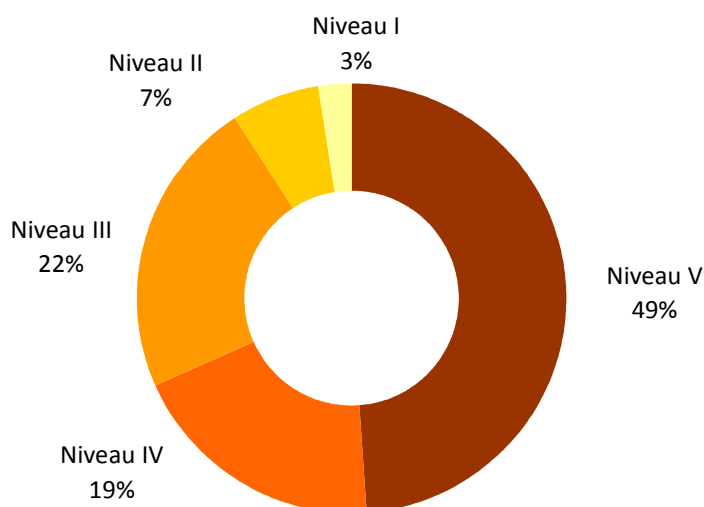
Si l'on compare les validations totales 2010 et 2011 en enlevant les données de Forma Plus 3B, qui est un valideur ayant un nombre très important de validations totales en 2010, on constate :

	Validations totales	Validations partielles	Refus de validation
2010	59 %	31 %	10 %
2011	58 %	32 %	10 %

► Résultats de jury VAE en 2011 (tous certificateurs confondus)

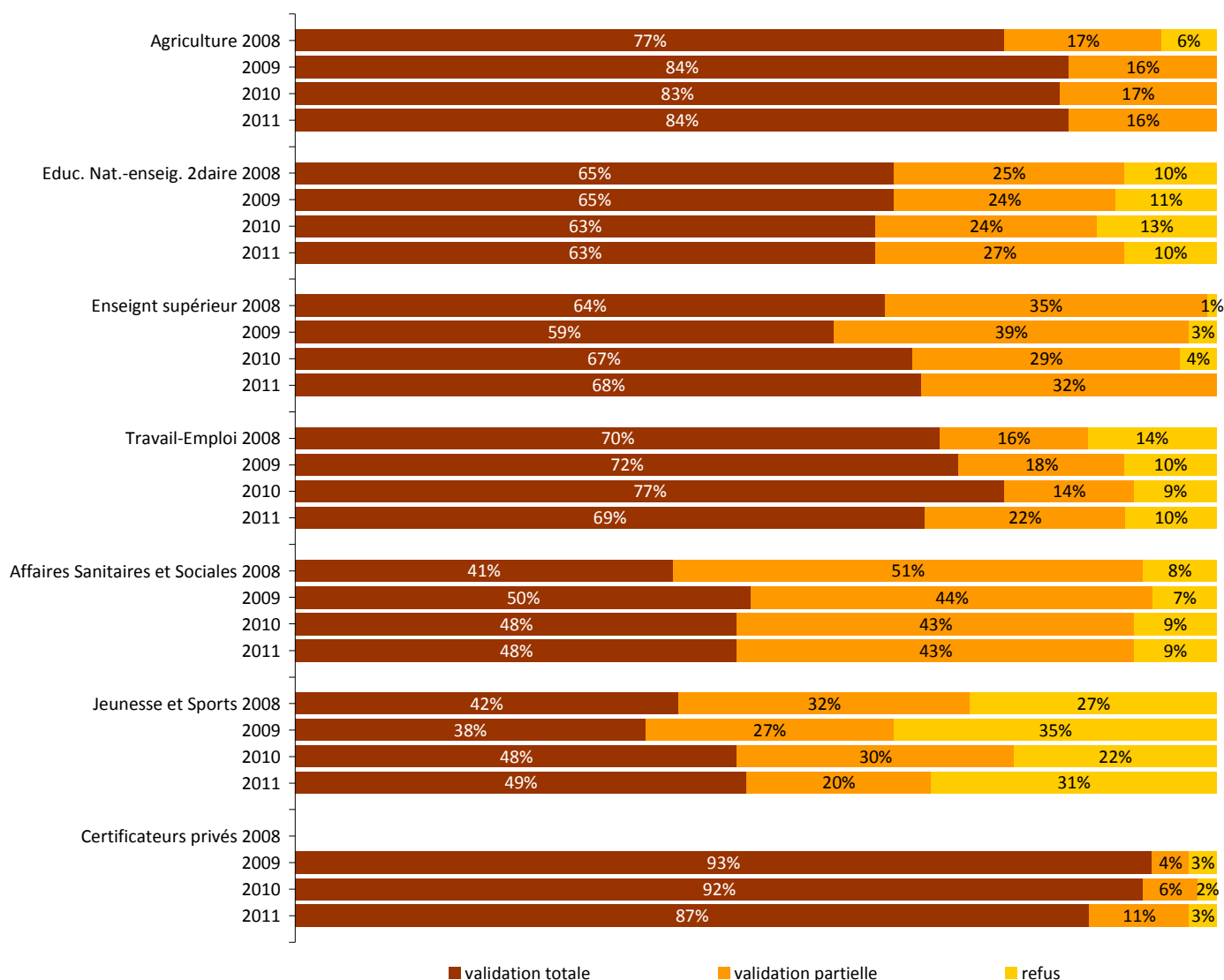
Validations totales	Validations partielles	Refus de validation	Non renseigné
2 789	1 512	442	65

► Répartition des validations totales par niveau



Le niveau V reste le plus validé en totalité. Cependant, on constate entre 2010 et 2011 une augmentation des validations totales pour le niveau III (16% en 2010).

► Evolution des résultats de validation depuis 2008



En 2011, dans 59% des cas, les résultats après passage en jury donnent lieu à une validation totale.

Cependant, la part des résultats après passage en jury diffère en fonction des valideurs.

- Certains affichent un taux de validation totale supérieure à la moyenne ; c'est le cas des certificateurs privés (et notamment de FormaPlus 3B), de l'Agriculture (attention toutefois au faible volume de personnes présentées en jury), du Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement supérieur ainsi que de l'Education nationale.
- Sanitaire et Social se démarque par un taux de validation partielle élevé (43%).
- Jeunesse et Sports affiche un taux de non validation important (31%).

Depuis 2008, on remarque des évolutions contrastées. Les taux de validation de l'Education Nationale et des Affaires sanitaires et sociales restent stables. La validation totale au Ministère de l'Emploi est en baisse au profit des validations partielles. On retrouve chaque année un taux de refus de validation important à Jeunesse et Sports.

► Taux de réussite en rapport avec l'accompagnement

	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation	Total
Accompagnés	69%	24%	7%	100%
Non accompagnés	60%	27%	13%	100%

Données partielles hors Affaires Sanitaires et Sociales et université Saint-Étienne

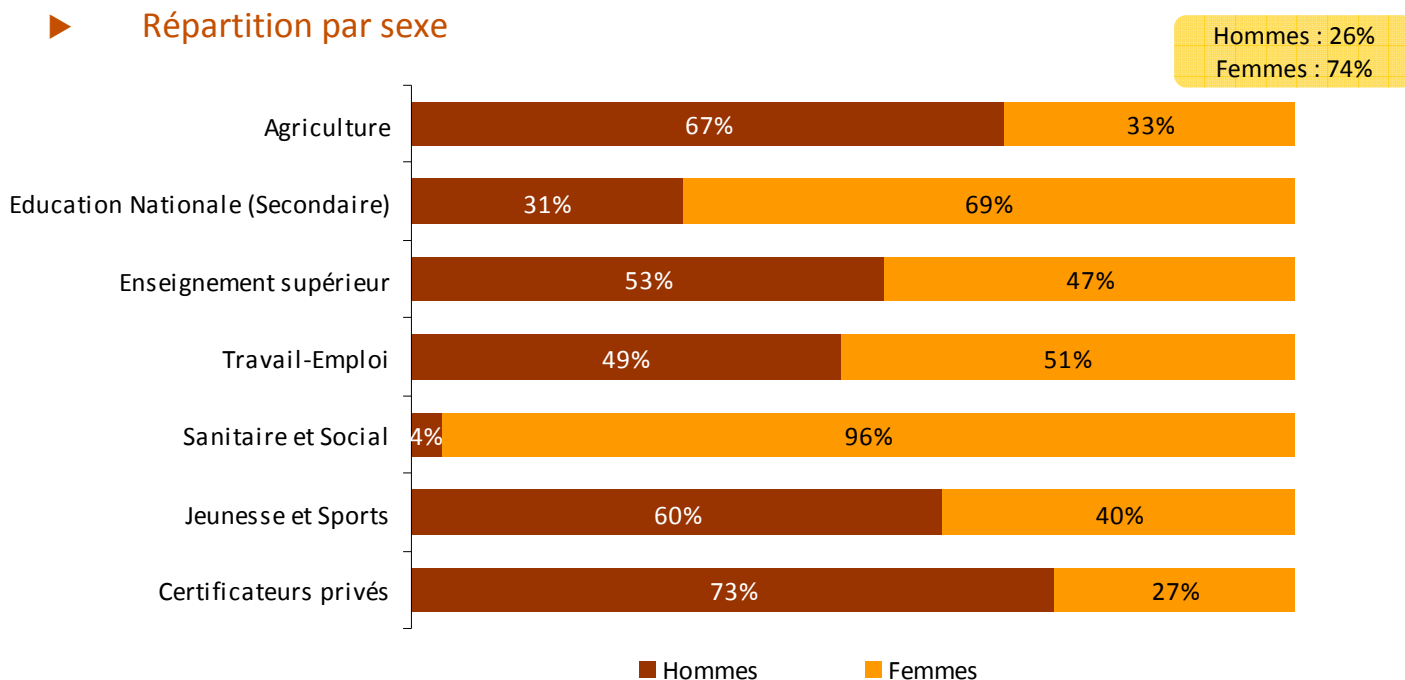
En 2011, parmi les candidats ayant été accompagnés, 69% ont obtenu une validation totale, 24% une validation partielle et 7% n'ont obtenu aucune validation.

On constate que, parmi les candidats n'ayant pas été accompagnés, la part de validation totale est plus faible (60%) et les parts de validations partielle et nulle sont plus importantes (respectivement 27% et 13%).

Attention, on ne peut pas vérifier une corrélation directe entre l'accompagnement du candidat et le taux de validation vu les données partielles. D'autres facteurs peuvent rentrer en compte dans la réussite au jury de VAE.

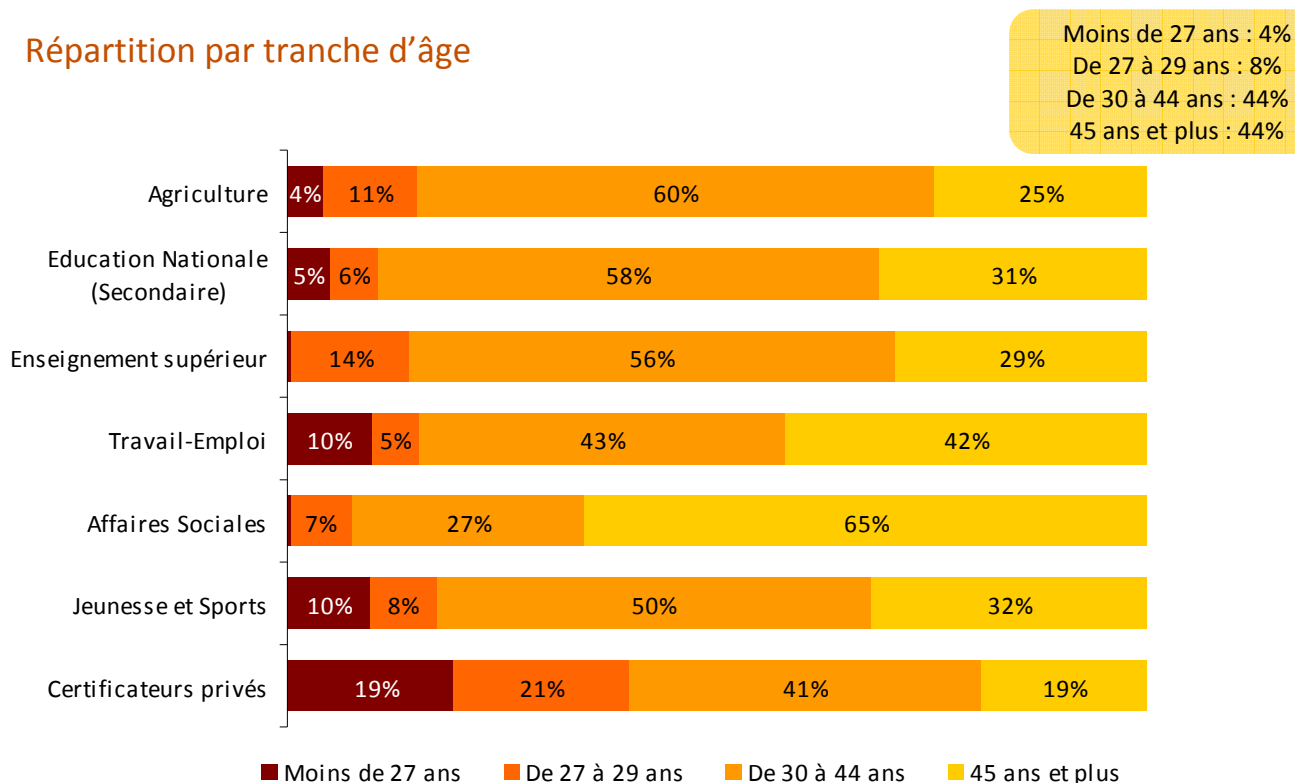
Typologie des publics présentés en jury

► Répartition par sexe



Trois quarts des personnes présentées en jury sont des femmes. La part des hommes est cependant majoritaire chez les certificateurs privés (cela est notamment lié à Forma Plus 3B qui intervient sur le champ de la sécurité), dans l'Agriculture, dans l'Enseignement supérieur et à Jeunesse et Sports.

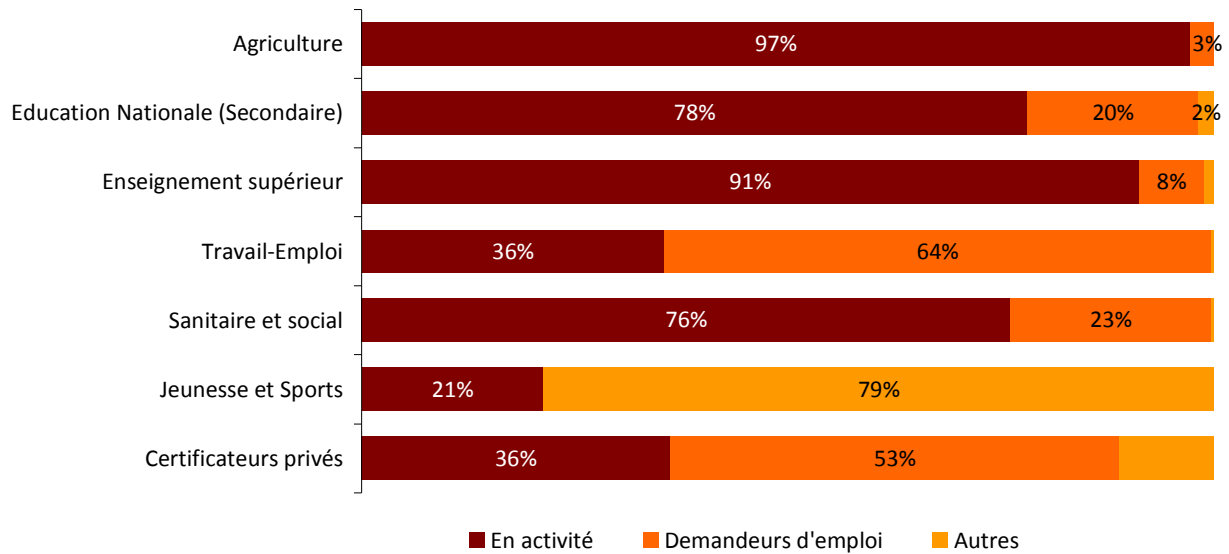
► Répartition par tranche d'âge



On retrouve en 2011 une part plus importante de candidats de plus de 45 ans, et une part moins importante de candidats de moins de 27 ans.

► Répartition par statut

En activité* : 73%
Demandeurs d'emploi : 24%
Autres** : 3%



* salariés, intérimaires, travailleurs indépendants, commerçants, artisans, agents publics...

** bénévoles, retraités, femmes/hommes au foyer

En 2011, la part des personnes en activité est supérieure à celle de 2010 (66%). La part des candidats classés dans la catégorie « autres » a diminué (8% en 2010).

	VAE 2010	Ratio 2010	VAE 2011	Ratio 2011
Population active *	4 069	1/720	3 390	1/864
Demandeurs d'emploi **	1 629	1/228	1 144	1/342

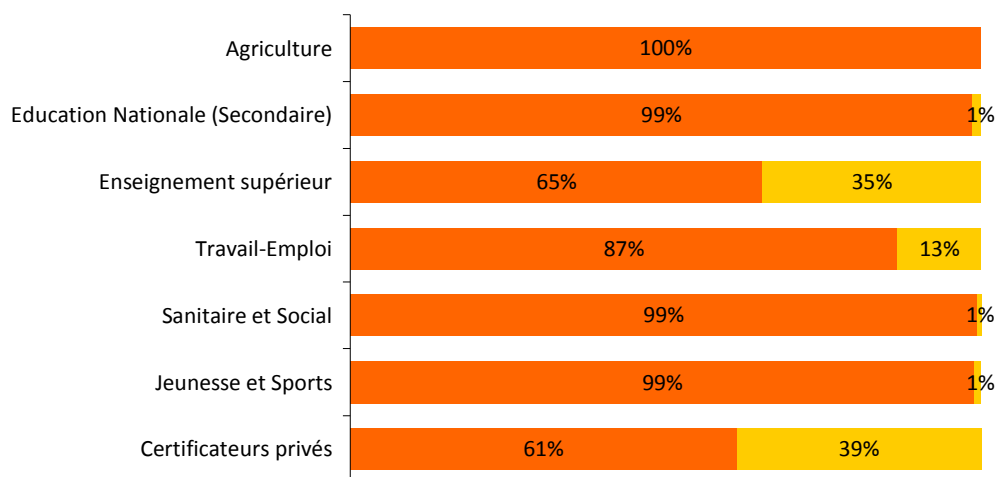
* Source : INSEE, RP2009 exploitation principale : 2 929 091

**Source : Pôle emploi, Dares, Statistiques du marché du travail, demandeurs d'emploi de catégorie ABC au 31 décembre 2010 : 371 593 ; au 31 décembre 2011 : 391 467.

En 2011, une personne active sur 864 a été présentée en jury, contre une sur 720 en 2010.

De la même façon, un demandeur d'emploi sur 342 a sollicité ce dispositif en 2011 contre un sur 228 l'année précédente.

► Répartition par origine géographique

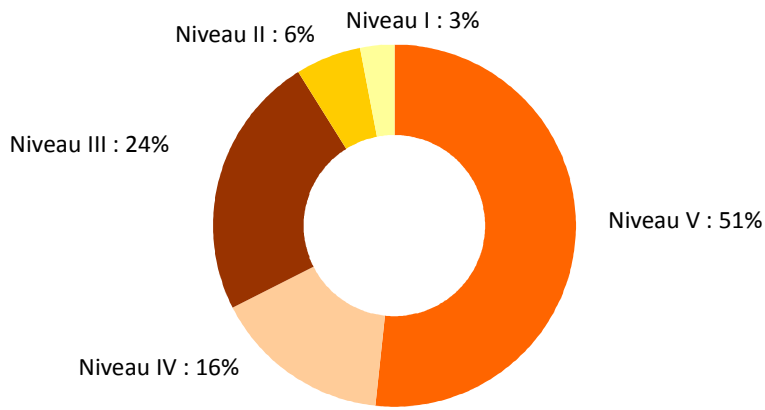


96% des candidats présentés en jury résident en région. La part des candidats hors Rhône-Alpes est importante pour l'Enseignement supérieur ainsi que pour les certificateurs privés.

■ Rhône-Alpes
■ Hors Rhône-Alpes

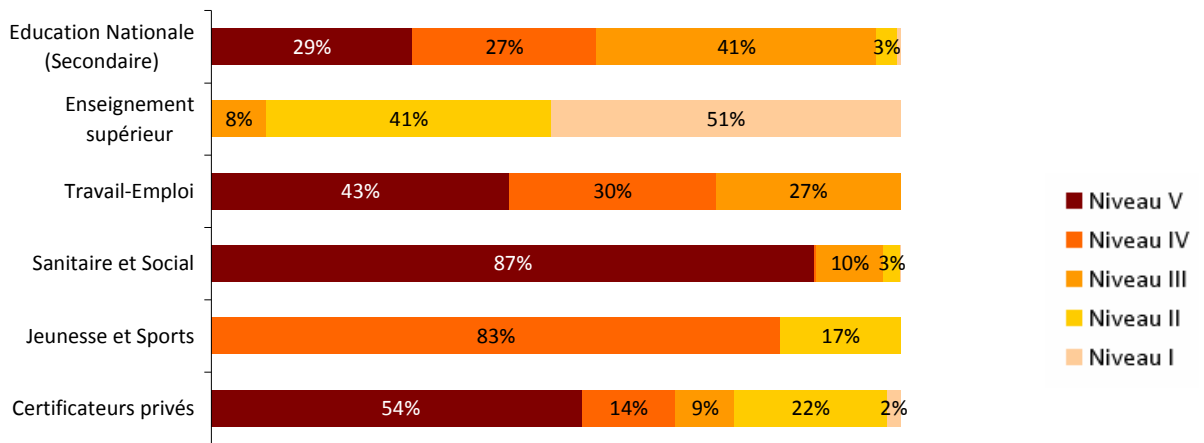
Données hors FormaPlus 3B et Sciences-U pour les certificateurs privés.

► Répartition par niveau de certification



Le niveau V est le niveau le plus visé par la VAE.

► Répartition par niveau et par valideur



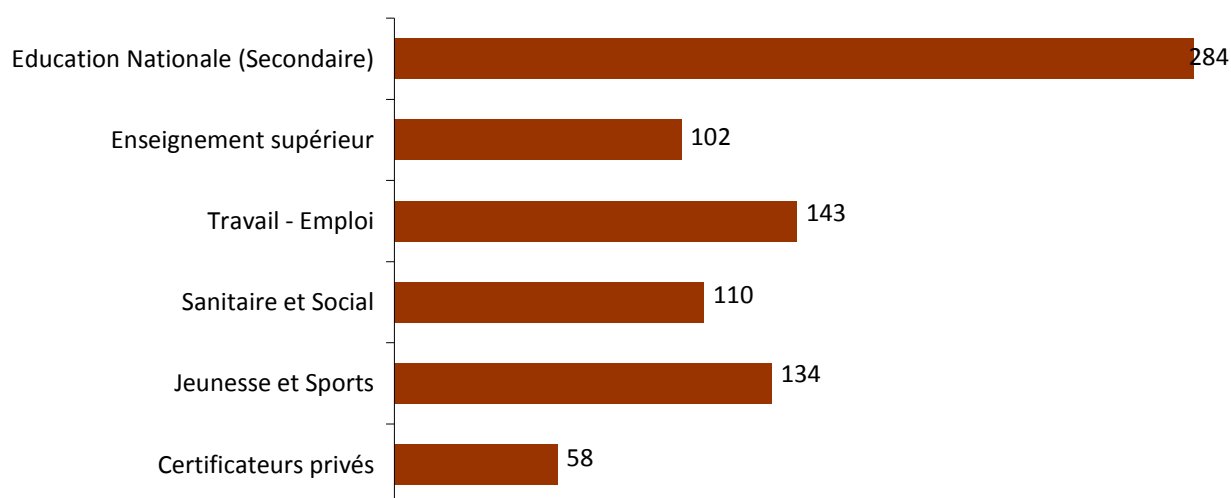
L'organisation des jurys

- ✓ 420 journées de jurys organisées en 2011
 - ✓ 1 946 enseignants mobilisés
 - ✓ 1 309 professionnels mobilisés
 - ✓ 162 autres intervenants mobilisés
- données partielles hors DAVA Grenoble, université St-Etienne et CNAM Rhône-Alpes (jurys nationaux).

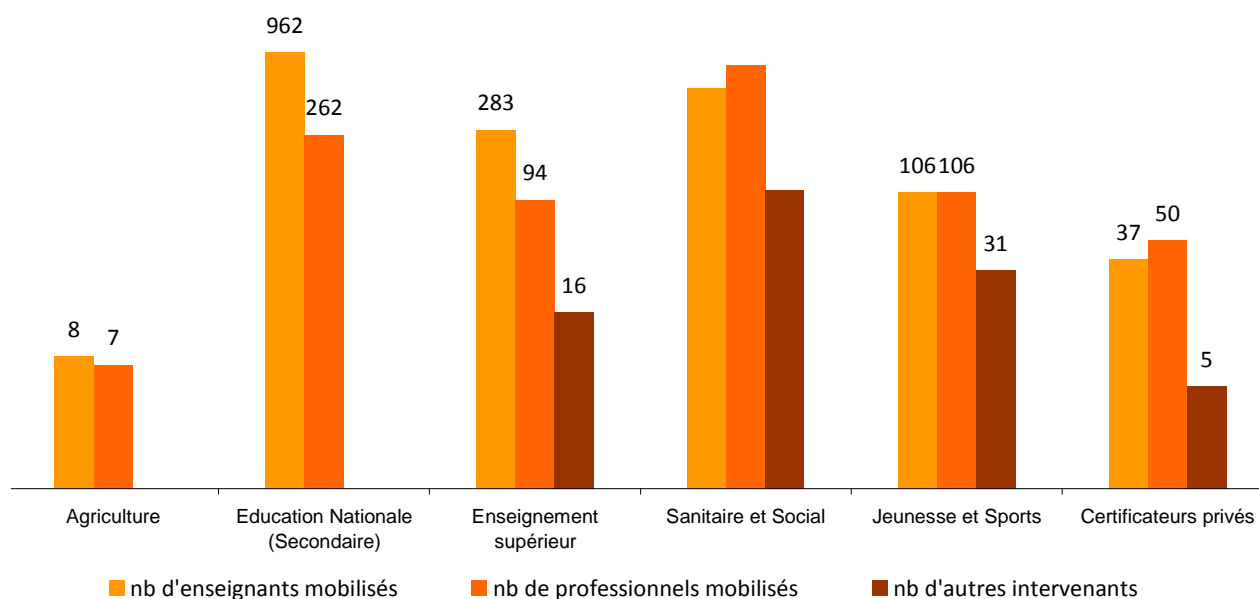
Au Ministère chargé de l'Emploi, 143 sessions de certification ont été organisées en 2011. Cela correspond à plus d'une demi-journée par session tous candidats confondus (VAE et formation).

Le nombre de journées de jury est proportionnel au nombre de candidats présentés en jury de VAE. La baisse constatée en 2011 sur le nombre de candidats à la VAE est donc répercutée sur le nombre de jurys.

Nombre de journées de jury organisées en 2011



Type et nombre d'intervenants mobilisés pour les jurys en 2011



Les tableaux et graphiques ont été réalisés à partir des éléments fournis annuellement par les référents des structures suivantes :

► Agriculture :

Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF)

► Education Nationale Enseignement Secondaire :

DAVA Grenoble

DAVA Lyon

► Jeunesse et Sports :

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) – Jeunesse et Sports

► Travail-Emploi :

Direction Régionale de l'AFPA et la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)

► Affaires sanitaires et sociales :

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) – Sanitaire et Social

► Enseignement supérieur :

Institut Régional Universitaire Polytechnique (IRUP)

Alliance des Grandes Ecoles de Rhône-Alpes (AGERA) * : CNAM Rhône-Alpes, ESC Chambéry, ENISE, ENSM St-Etienne, ESDES, ENSATT, INSA Lyon, Telecom St-Etienne, IEP Lyon, ITECH.

Université Claude Bernard Lyon 1

Université Joseph Fourier Grenoble 1

Université Pierre Mendès France Grenoble 2

Université Jean Monnet St-Etienne

* L'AGERA regroupe 35 Grandes Ecoles de la Région Rhône-Alpes : 18 écoles d'ingénieurs, 6 écoles de management, 2 instituts d'études politiques, 3 écoles d'architecture et 6 écoles à enseignement spécialisé.

► Certificateurs privés :

ATRE - association théâtrale de recherche et d'expression

CCI Formation Lyon

Centre de Rééducation Professionnelle (C.R.P.) L'Englennaz

CREAD - enseignement supérieur privé architecture intérieure design global environnemental

ENSSIB - école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

FM2J - centre national de formation aux métiers du jeu et du jouet

FormaPlus 3B – spécialisé dans le domaine de la sécurité, du gardiennage et de l'incendie

IGS - école du management des ressources humaines

IPAC - institut des professions des affaires et du commerce

IRPA - institut de recherche pédagogique audiovisuelle

Sciences-U Lyon - école de l'informatique, immobilier, marketing événementiel, ressources humaines et comptabilité

Vatel - école supérieure de commerce hôtellerie et tourisme

Novembre 2012

Mathilde DAKHOUCHE, chargée de mission VAE
Delphine ROLLET, chargée d'études statistiques - OREF



www.prao.org